

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 45 (1937)
Heft: 5

Artikel: Villeneuve, avant 1214
Autor: Diserens, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-35173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Villeneuve, avant 1214.

Introduction.

Celui qui descend du train en gare de Villeneuve aperçoit à moins d'un kilomètre, dans la direction du Mont d'Arvel, au milieu des arbres, une villa magnifiquement située sur un belvédère qui domine tout le bassin du Léman jusqu'à Nyon.

C'est là qu'habite M. Chollet, entrepreneur, que les choses de la préhistoire et des temps anciens intéressent vivement. Une bonne partie du rocher du Sex lui appartient, en particulier la fameuse grotte du Châtelard dont l'ouverture bée au pied de la paroi de poudingue, immédiatement au-dessous de la villa. De la gare, cette ouverture apparaît en noir, si elle n'était masquée par la frondaison de quelques arbres.

Plus à droite, à une centaine de mètres, et toujours à la base du rocher, on distingue à peine la grotte du Sex qui n'est, à vrai dire, qu'une excavation de quelques décimètres.

L'abri sous roche du Sex est situé du côté opposé à la caverne du Châtelard. La roche, en surplomb, haute d'une vingtaine de mètres, s'avance régulièrement jusqu'à une distance qu'on peut évaluer à la moitié de la hauteur.

Les fouilles de M. de Saussure et surtout celles de M. Schenk ont mis la roche à nu. Aucune difficulté ne gênant son accès, cet abri a probablement été fouillé et

même presque entièrement détruit par ceux qui cultivaient les prés s'étendant aujourd'hui jusque dans les lieux occupés autrefois par les hommes de l'âge du renne.

* * *

Villeneuve est la seule ville de Suisse dont l'histoire commence à l'époque paléolithique pour se continuer à travers les âges jusqu'aux temps actuels.

C'est au pied du rocher du Châtelard que fut découverte, pour la première fois en Suisse, l'existence de l'homme des cavernes.

En 1868, le professeur Taillefer, de Genève, qui avait déjà exploré les grottes beaucoup plus importantes de Veyrier, à la base du Salève, fit faire des fouilles dans celle du Châtelard.

Vous la connaissez peut-être. C'est une excavation conique qui s'enfonce horizontalement dans un massif de poudingue jusqu'à une profondeur de 6 mètres. Elle est actuellement vide de tous matériaux et son propriétaire me disait vouloir en faire un cellier, après l'avoir pourvue d'un revêtement, car, partout, des pointes de roc font saillie à l'intérieur.

M. Taillefer y trouva des os de renne, de bouquetin, de perdrix des neiges et d'autres animaux caractéristiques de l'époque du renne. Ces os avaient été refendus pour en extraire la moelle.

Pourquoi, parmi ces ossements, ne trouva-t-on que quelques grattoirs en silex, alors que dans les autres cavernes de Veyrier et du canton de Schaffhouse on en trouva des milliers ? Voici mon opinion à ce sujet : Dans les siècles qui ont précédé le XIX^{me}, le seul moyen qu'avaient les habitants de notre pays pour se procurer

du feu était de frotter brusquement un briquet d'acier contre un silex. Or, la caverne du Sex était connue des vignerons qui travaillaient tout autour. Ils savaient qu'elle renfermait des pierres à feu. Aussi remuèrent-ils le sol de la grotte pour utiliser comme silex les instruments de pierre qu'ils y trouvaient. D'ailleurs, Taillefer dit bien que la caverne avait déjà été fouillée.

En 1900, M. Schenk me parla lui-même des travaux qu'il entreprit, en ce moment-là, à l'abri sous roche de Derrière le Sex et à la grotte du Sex. Les résultats aboutirent à la découverte d'ossements semblables à ceux retrouvés par Taillefer, d'un grattoir, d'un poinçon en os et d'une canine d'ours qui devait avoir servi d'amulette. Il était donc démontré que l'homme paléolithique avait vécu autour du Sex des milliers d'années avant notre ère et que quelques familles y avaient élu domicile pendant un temps très long.

Quoiqu'on n'ait pas retrouvé d'ossements humains, on sait cependant que ces populations appartenaient à la race de Chancelade, qui a laissé un peu partout de ses squelettes, surtout à Laugerie-Basse et à Chancelade, en France. Ces hommes avaient une taille moyenne, de 160 cm. environ, le corps trapu, le crâne fortement dolichocéphale, la face large, mais non prognathe et le menton bien accusé. Les Esquimaux du nord de l'Amérique sont probablement leurs descendants.

Notre contrée, sous un climat plus froid que celui d'aujourd'hui, était couverte d'une steppe de bruyères, de saules, de vernes et de bouleaux. C'est dans ce paysage que se mouvaient les animaux dont les ossements remplissaient la caverne du Châtelard.

En explorant cette dernière plus à fond, on découvrit plus tard, dans une sorte de niche, un squelette privé de

son crâne, mais ces restes étaient postérieurs à l'époque du renne, comme aussi les débris qui furent exhumés du sol environnant et qui appartenaient surtout à l'âge du bronze.

Quand le climat devint plus doux, quand les rennes se retirèrent vers le Nord, la plupart des troglodytes abandonnèrent leurs abris et leurs cavernes pour suivre dans leur émigration les animaux dont la chair formait leur nourriture presque exclusive.

Il est probable que quelques familles, pour une cause ou pour une autre, continuèrent à habiter le pays, poursuivant le gibier qui était resté et celui nouvellement arrivé. Mais ces gens étaient peu nombreux et ne laissèrent pas de traces. Ils se mêlèrent aux peuplades qui envahirent le pays à une époque indéterminée, et peut-être un peu du sang de ces primitifs coule-t-il dans nos veines !

D'où vinrent les nouveaux arrivants ? Sans doute, après avoir quitté les immenses plaines de l'est de l'Europe, étaient-ils arrivés en France, puis, franchissant le Jura, ils se fixèrent dans notre pays. Ils s'établirent sur les bords de nos lacs, y construisant ces palafittes dont on a découvert les restes dans la seconde moitié du siècle dernier et qui sont connus dans le monde entier. C'est en effet sur ou près des rives des lacs de notre pays qu'on a trouvé la plupart des armes et des instruments qu'ont laissés ces populations, encore ignorées il y a moins d'un siècle.

Au château de St-Germain en Laye, près de Paris, qui renferme le musée national de France, une salle complète contient des objets lacustres provenant presque tous des lacs suisses, de celui de Zurich en particulier.

A Villeneuve, lors des fouilles pour la construction de la gare, en 1857, on retrouva à 325 mètres de la rive actuelle une rangée de huit pieux, plantés dans le même limon bleuâtre qu'on trouve aujourd'hui sur les bords du lac près du débarcadère. Dans le voisinage immédiat étaient des débris de bois flotté, des coquilles de mollusques et un tesson de poterie appartenant soit à l'âge du bronze, soit à celui de la pierre polie. Cependant, les pilotis semblaient bien appartenir à cette dernière époque. On ne trouva, par contre, aucune arme, aucun outil qui eussent pu fixer l'âge certain de la station. Que, lors de l'âge de la pierre polie, la contrée ait été habitée, on ne peut en douter, et, comme preuve, je citerai le fait suivant :

Au pied de l'éperon rocheux qui termine le Mont d'Arvel, entre Rennaz et Roche, et qu'on nomme dans le pays *Sauquenil*, s'étendent des champs cultivés depuis fort longtemps et dans lesquels M. Chavannes, l'actuel propriétaire, trouva plusieurs haches en pierre polie. Deux ont été données par M. Chavannes au musée scolaire de Rennaz. L'une, réduite à sa partie inférieure, est de facture grossière. La deuxième, en serpentine, d'un travail remarquable, a la partie de son tranchant restée intacte fort bien aiguisée. Il faut considérer en outre que plusieurs haches et instruments de la même époque avaient déjà été trouvés dans les mêmes lieux et égarés parce qu'ils ne présentaient aucun intérêt pour ceux qui les avaient découverts.

Il ne peut donc s'agir de la perte accidentelle de ces armes par les premiers lacustres. Y avait-il là un petit atelier de fabrication ? Y eut-il en ce lieu lutte entre deux clans de néolithiques, ou bien existait-il aux temps pré-

historiques un village de huttes établi à l'abri du rocher et tout contre ce dernier ? Mystère.

Je ne veux pas continuer l'histoire de notre contrée sans dire ici quelques mots du Léman. La magnifique nappe d'eau bleue que les gens de Villeneuve ont chaque jour sous les yeux n'a pas toujours eu le même aspect ni la même étendue qu'elle revêt aujourd'hui.

Je ne sais dans quel ouvrage j'ai lu qu'à la fin de l'époque du renne le niveau du lac atteignait la cote de 405 ou 410 m., soit une différence de 30 à 35 m. avec l'altitude moyenne qu'il a de nos jours.

Or, l'abri sous roche de Derrière le Sex est à 395-400 m. et aurait été recouvert par les eaux à l'époque de son habitat. D'autre part, il est certain que le niveau du Léman n'a guère varié depuis l'époque néolithique, preuve en soit les pilotis retrouvés sur l'emplacement de la gare.

La formation de la cuvette lémanique, suivant Forel, daterait de la grande période glaciaire, à la fin du plio-cène ; c'est alors que l'altitude déjà citée peut avoir été atteinte. Un fait confirmerait que le niveau lacustre est resté à peu près le même depuis un temps très long, c'est la découverte que l'on fit lors de l'assainissement de la Plaine de l'Eau Froide, vers 1915. En pratiquant les fouilles nécessitées par le drainage de cette vaste étendue de marais, on mit au jour à une profondeur de quelques décimètres, dans la couche tourbeuse, des troncs entiers de chênes d'un diamètre respectable.

Les tiges s'étaient si bien conservées qu'on retira du sol ces troncs et on les débita en bûches qui brûlèrent admirablement.

La couche tourbeuse dont je viens de parler et dont l'altitude est à 2 ou 3 mètres seulement au-dessus de celle

du lac n'a pu se former qu'à l'air libre. Le niveau lacustre n'atteignait donc pas, à l'époque de l'enlisement de ces bois, une cote plus élevée que celle qu'il a maintenant.

D'où provenaient ces chênes ? Cette essence a encore de nombreux et beaux représentants dans la Plaine du Rhône, c'est vrai, mais quel est le cataclysme qui a enseveli ces géants dans les alluvions de l'Eau Froide ? Depuis quand gisaient-ils dans leur lit de tourbe ? Peut-être fût-ce un des effets de la catastrophe du Tauretunum dont je parlerai plus loin ?

Ainsi, le sol, autour de Villeneuve, renferme des énigmes difficiles à résoudre.

L'une de ces énigmes a fait, vers 1857, couler beaucoup d'encre et l'on en parle encore, puisque dans le superbe volume *L'Homme*, du docteur Verneau, paru dans les éditions Larousse en 1933, il en est question et l'auteur de ce livre accorde aux observations du professeur Morlot une très grande importance.

Le rapport de ce dernier et les discussions de l'auteur avec ses contradicteurs formeraient à eux seuls le sujet d'une longue conférence. Je me bornerai à citer ce qui peut nous intéresser.

Les travaux de chemin de fer à Villeneuve, dit-il, ont amené plusieurs découvertes importantes.

Une tranchée a été pratiquée à travers le cône de déjection de la Tinière, sur une longueur de 200 m. environ et sur une profondeur de 6 mètres.

A 1,14 m. de profondeur, on remarque, sur toute la longueur de la tranchée, une couche régulière et parallèle à la surface, de 4 à 6 pouces (12 à 18 cm.) d'épaisseur, évidemment un ancien sol. Elle est terreuse et renferme quelques hélices, des traces de charbon, fragments de

tuiles romaines et une médaille romaine également, de frappe évidemment antérieure au bas-empire.

A 2,97 m. on remarque une autre couche régulière et parallèle à la surface. Comme la première, elle a 18 cm. d'épaisseur et est certainement un ancien sol.

Elle renferme quelques hélices, beaucoup de charbons de bois, de nombreux fragments d'ossements concassés, un débris bien conservé de cette poterie à pâte pétrie de grains qu'on trouve dans nos lacs avec les pilotis de l'âge du bronze et une pincette épilatoire en bronze coulé de la même période.

Enfin, à 19 pieds (5,69 m.) a été mise à découvert une couche d'ancien terreau de l'âge de la pierre, de 20 cm. d'épaisseur, avec de nombreux fragments anguleux de poterie très grossière, charbons abondants et ossements concassés d'animaux dont plusieurs avaient été rongés par les carnassiers. Sur un point on trouva un squelette humain, dont le crâne rond, très petit et remarquablement épais présentait le type mongol brachycéphale bien prononcé.

Cette couche appartenait sans aucun doute à l'âge de la pierre, quoique aucun instrument n'ait été trouvé.

De toute évidence, l'homme avait vécu là pendant long-temps, car des charbons se trouvaient encore dans une couche graveleuse, inférieure à 6,09 m.

Les trois couches représentaient des sols en place.

Cette découverte et les discussions qui suivirent firent grand bruit à ce moment-là. Des musées, en particulier celui de Copenhague, possèdent même des réductions en relief représentant le cône de la Tinière avec la tranchée du chemin de fer et les couches dont il a été question.

Morlot prétendait pouvoir affirmer, grâce au laps de temps connu qui s'était écoulé entre les deux premières

couches, à quels siècles à peu près avaient vécu les hommes de la pierre polie. Ses calculs fixaient cette existence à 7 ou 8 mille ans. Malgré les nombreuses objections dont ses conclusions furent l'objet, on peut dire qu'il n'était pas très loin de la vérité.

L'âge de la pierre polie passa, celui du bronze également, et toujours des familles d'hommes habitérent sur les rives du lac qui, à ce moment, occupaient peut-être le sol même où est bâtie Villeneuve.

Puis vinrent des invasions de populations celtes. Les Helvètes, apportant avec eux l'usage du fer, s'établirent dans le pays. Ils furent forcés de subir la domination des Romains qui, s'installant en Helvétie, y introduisirent leur civilisation. Des routes facilitèrent les moyens de communication, et des villes florissantes s'édi- fièrent, en particulier sur les bords du Léman. L'une d'elles, bâtie sur l'unique route qui reliait la Bourgogne et l'Italie, reçut le nom de Pennolocus, suivant l'Itinéraire d'Antonin, de Pennolucos d'après la Table de Peutinger. Les deux documents cités datent du 2^{me} et du 3^{me} siècle de notre ère.

Je n'insiste pas sur l'époque romaine, trop connue de chacun.

Pour Villeneuve, cependant, il est intéressant de savoir que, dominant la route d'Italie, un castrum devait s'élever sur le rocher du Châtelard, probablement au lieu occupé aujourd'hui par la villa de M. Chollet. Dans cette propriété il est tels endroits où, en creusant le sol, on ren- contre des tuiles, des poteries brisées ou des monnaies.

Pennelocus était bâtie sur la colline où s'élevait l'ancien hôtel Byron et plus haut jusqu'au hameau de Crêt.

Cette ville devait être assez importante et comporter

des édifices d'une certaine ampleur ; les restes retrouvés à la Muraz le donnent à penser.

Elle disparaît au 4^{me} ou au 5^{me} siècle, lors des invasions barbares.

Depuis, aucun parchemin, aucun écrit ne fait allusion à la contrée où fut Pennelocus jusqu'en 1005, où, relatant un transfert de reliques, l'auteur du document reprend la dénomination romaine *Caput laci* (Tête du lac).

Les actes qui, dès lors, ont à faire mention de cette agglomération la nomment Compengier.

Pendant longtemps on s'est demandé d'où pouvait provenir ce nom. Or, d'après un relevé cadastral de l'empire romain datant du premier siècle après J.-C., un domaine compris entre la Tinière et l'Eau Froide appartenait alors à un riche Helvéo-Romain du nom de Compendius. Celui-ci habitait sans doute l'une des somptueuses demeures de l'aristocratique Pennelocus, tandis que ses esclaves, ses agriculteurs, ses artisans étaient groupés dans un village dont le nom, dérivé de celui de son propriétaire, était Compendiacum.

Quand le latin se mua en roman, puis en français, Compendiacum devint Compengie, puis Compengier ou Compengiez. Ce village s'agrandit après la destruction de Pennelocus et une église s'éleva au milieu des cabanes et des maisons.

Jusqu'à nos jours, on ignorait son emplacement exact. Les uns voyaient dans les frustes demeures du hameau de Valleyres un reste du vieux Compengier.

Cette hypothèse n'était guère plausible. Les villages, à cette époque, étaient presque tous placés le long des voies de communication. Or, la route venant d'Italie, en approchant de Pennelocus, quittait la base du Mont d'Arvel et s'élevait graduellement jusqu'au col qui sépare

le rocher du Sex du Châtelard pour arriver, à travers « les Moines », au coteau de la Muraz.

Par conséquent, Valleyres est trop en retrait de l'ancienne voie romaine, qui a maintenant disparu, pour justifier la supposition énoncée plus haut.

Enfin, en l'année 1935, les travaux d'exploration de l'église paroissiale ont permis d'élucider le problème. A l'intérieur de l'édifice, on a retrouvé, reposant sur des fondations de cailloutis et de graviers, les vestiges bien conservés de ce qui fut le premier temple chrétien de Compengier.

La structure est grossière; le mortier qui lie des pierres de toutes formes et de toutes dimensions, empruntées au cône d'alluvions de la Tinière, s'effrite sous la pression des doigts, attestant ainsi son ancienneté.

Visitant les restes de Lausanna, découverts à Vidy, je fus frappé de la ressemblance de texture entre les murs de l'antique cité romaine et ceux retrouvés à Villeneuve. Ces constructions doivent être à peu près de la même époque et remonter aux premiers siècles de notre ère.

Elles sont certainement antérieures à la chute du Tau-retunum en 563, mentionnée par Marius, évêque d'Avenches, et Grégoire de Tours, deux chroniqueurs de cette époque.

Les données des deux auteurs sont vagues et ne concordent pas avec le résultat des recherches effectuées de nos jours. Ces dernières tendent à prouver que ce fut l'écroulement d'une partie de la Cime de l'Est, dans le massif de la Dent du Midi, qui, par le couloir du Saint-Barthélemy, obstrua le lit du Rhône un peu en amont de St-Maurice. Derrière cet amas de rocs, de graviers et de boue, les eaux du fleuve s'accumulèrent, formant un lac qui s'étendit jusqu'au delà de Martigny.

Sous la pression énorme des eaux, le barrage se rompit. Les flots balayèrent la Plaine du Rhône et, arrivant au Léman, y soulevèrent une vague monstrueuse. Toutes les constructions riveraines furent anéanties.

Il est facile de se représenter ce qu'il advint alors de Compengier. Avertis à temps, ses habitants s'étaient réfugiés sur la hauteur. De là, ils virent les eaux furieuses emporter en un clin d'œil leurs frêles cabanes, tandis que l'église résista un certain temps, mais finit par disparaître à son tour.

Quand le lac eut repris son niveau, quand rien d'immédiat ne fut plus à craindre, Compengier se reconstruisit. Un architecte inconnu dessina les plans d'une nouvelle basilique qui s'éleva sur l'emplacement de l'ancienne. Des ruines de Pennolocus on tira des pierres taillées qu'on retrouve aujourd'hui dans les murs de l'église actuelle.

Quoiqu'un peu à l'écart de la grande route romaine, les habitants de Compengier communiquaient facilement avec l'extérieur.

Tout d'abord, leurs barques et canots leur permettaient d'entretenir des relations commerciales et autres avec toutes les localités en bordure du Léman.

Vers la Plaine du Rhône, une route romaine, d'importance secondaire, rejoignait, probablement à Roche, la voie principale. Une pierre milliaire retrouvée en 1859 à la Grange des Tilles et la présence de tuiles à cannelures extraites de fouilles faites à Rennaz en sont la preuve.

Le chemin Marchand se détachait de la route de la Plaine à mi-distance entre Compengier et Rennaz, allant à Chessel où un bac transbordait voyageurs et marchandises. L'amorce de ce chemin existe encore et aboutit, à quelques cent mètres de la route cantonale, à des champs

désignés dans le cadastre de la commune de Rennaz par l'appellation « En la Vy Marchand ».

Le chemin des Saviers conduisait à Corb, village disparu, situé plus près du lac que Noville.

Vers l'ouest, en longeant le lac, on pouvait se rendre à Chillon et gagner un peu plus loin la route de l'Etraz.

Ainsi, sans tramways, sans trains électriques, ni bateaux à vapeur, Compengier avait déjà le privilège d'être le point central où convergeaient de nombreux chemins. Son importance augmenta ensuite par l'abandon graduel de la grande voie romaine.

Enfin, en 1214, Thomas de Savoie ordonna la construction d'un Compengier agrandi, entouré de murs, et qui devint Villeneuve.

Villeneuve, le 29 août 1936.

B. DISERENS.